

Bac +5 : Traduction Spécialisée et Interprétation de Liaison

FORMATION INITIALE

Traducteur | Bac +5 : Titre RNCP Niveau 7 certifié par l'Etat

Le/la traducteur/rice spécialisé/e est un/e expert/e de la traduction et de la supervision sociolinguistique spécialisé/ée en information et documentation, en prestation du service de traduction et en gestion des outils technologiques liés à l'exercice de son activité.

Cette formation est disponible en deux parcours :

- Parcours bilingue français + anglais
- Parcours trilingue français + anglais + allemand ou espagnol ou italien

[Parcours disponible en alternance](#)

[Parcours disponible en Formation continue](#)

2 ou 3

langues de travail

2

stages à
l'international

80 %

d'intervenants pro'

PRÉSENTATION DE LA FORMATION TRADUCTION SPÉCIALISÉE ET INTERPRÉTATION DE LIAISON

PRÉSENTATION

Le traducteur spécialisé(e) exerce son activité dans deux ou trois langues:

- français, anglais et
- allemand/espagnol/italien.

Il traduit depuis au minimum une langue étrangère vers le français des documents techniques, scientifiques, touristiques, marketing, commerciaux, juridiques et médicaux.

Les parcours d'enseignement proposés

- **Option 2 langues** Français + anglais
 - **Option 3 langues** Français + anglais + allemand ou espagnol ou italien
-

Nos points forts



2 ou 3 Langues de travail : français + anglais + allemand/espagnol/italien



2 stages à l'international : 860 entreprises partenaires



1 corps enseignant multiculturel: natifs, universitaires ou professionnels



1 défi entreprise autour de la gestion de projets au **service des associations humanitaires** internationales



2 modules d'entrepreneuriat « Créer son agence de traduction » et « Créer son activité de traducteur indépendant »

Recherche

Cette formation s'appuie sur le [pôle de recherche n°3 Culture\(s\), langue, imaginaires](#).

PROGRAMME

Durée de la formation

2 ans dont un stage de 6 mois (à l'étranger) en 4e année et une mission professionnelle de fin d'études de 3 à 6 mois (à l'étranger ou en France)

Parcours Formation

Le Parcours formation du parcours *Traduction spécialisée et interprétation de liaison* de l'ESTRI est réparti sur 2 années de formation avec plus de 500 heures de cours en présentiel.



Il est composé de 5 blocs de compétences spécialisés :

- Traduction
- Interprétation
- Gestion des outils technologiques
- Gestion de projets
- Entrepreneuriat
- Retour d'expérience

[Découvrez le parcours formation](#)

Parcours accompagnement

L'ESTRI accompagne ses étudiants et les aide à développer leur projet professionnel avec un parcours unique composé de 4 modules :

- **Préparation académique**

- **Préparation professionnelle**
- **Préparation personnelle**
- **Préparation aux périodes de mobilité**



- 1 encadrement pour favoriser la réalisation du projet professionnel assuré par un responsable d'études assurant un suivi académique constant des étudiants et une équipe de responsables de stages par zone géographique préparant les étudiants aux périodes de mobilité
- 1 programme d'ateliers professionnalisants assuré par une équipe de professionnels pour développer les compétences de chaque étudiant et garantir une insertion professionnelle optimale

[Découvrez le parcours accompagnement](#)

Compétences visées

- Identifier et restituer le sens et le message d'un document
- Rapprocher, comparer des éléments culturels et identifier les règles d'interaction sociolinguistiques
- Rédiger, reformuler, restructurer, condenser, adapter
- Réviser, modifier, corriger, remanier, optimiser, harmoniser et lisser des textes traduits et pré-traduits
- Identifier ses besoins en documentation et développer des stratégies de recherche documentaire et terminologique
- Organiser ses démarches auprès du client/donneur d'ordre, expliciter/faire expliciter ses besoins et objectifs, et négocier
- Coordonner un projet de traduction, planifier, gérer l'organisation
- Respecter les objectifs et ses engagements, et proposer une prestation de qualité
- Utiliser divers outils d'aide à la correction, à la traduction, à la terminologie, à la mise en

- page, à la recherche documentaire
- Réaliser une veille technologique et s'adapter aux évolutions technologiques du métier de traducteur

Le titre de Traducteur certifie l'acquisition de ces compétences. Il est reconnu par l'État et enregistré Niveau 7 au RNCP, Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Modalités d'évaluation

- 1 note d'examen à la fin de chaque période
 - Jury de validation semestriel
 - Jury de certification
-

Stages

Stages obligatoires :

- **en 4e année** : Stage professionnel à l'étranger (6 mois)
- **en 5e année** : Mission professionnelle de fin d'études en France ou à l'étranger (3 à 6 mois)

Les responsables de stage de l'ESTRI vous accompagnent activement dans la recherche de votre stage. Chaque étudiant de l'ESTRI a également accès aux offres de stage sur notre réseau intranet (ecampus).

INTERNATIONAL

Stages à l'international

- 4e année : 3 à 6 mois à l'étranger
- 5e année : 6 mois à l'étranger

Les responsables de stage de l'ESTRI vous accompagnent activement dans la recherche de votre stage. Chaque étudiant de l'ESTRI a également accès aux offres de stage sur notre réseau intranet (ecampus).

[En savoir plus sur le stage de 4e année](#)

[En savoir plus sur la mission professionnelle de fin d'études](#)

Partenariats

Partenariats entreprises

L'ESTRI dispose d'un réseau de 860 entreprises proposant des stages et vous donne accès à ses

partenariats privilégiés avec des agences de traduction en France et dans le monde (partenaires pour les stages).

- Offres de stages diffusées en interne (eCampus, [Linkedin](#))
- Interventions de professionnels
- Témoignages de nos anciens
- Présentations des entreprises
- Rencontres professionnelles
- Offres d'emploi

Partenariats établissements

L'UCLy vous ouvre les portes de plus de 230 universités dans 60 pays.

[En savoir plus sur nos partenaires universitaires](#)

Associations professionnelles

- S.F.T. : Syndicat National des Traducteurs Professionnels
- AFFUMT : Association Française des Formations Universitaires aux Métiers de la Traduction

DÉBOUCHÉS

Débouchés professionnels

1 large palette de métiers à l'international après 5 ans à l'ESTRI

- Chef/Chargé de projets en traduction
- Traducteur spécialisé
- Localisateur - Traducteur multimédia
- Traducteur - relecteur
- Traducteur - Postéditeur
- Interprète de liaison

[Les métiers à l'international](#)

ADMISSION | COÛT ET FINANCEMENT

Publics

Niveaux de recrutement : Bac+3, Bac+4

[Accès en VAE](#)

Conditions d'admission

Les pré-requis

- **Avoir validé un niveau ou obtenu un diplôme correspondant à l'année d'admission :**
 1. *L3 Licence LEA ou tout diplôme jugé équivalent (avec un bon niveau de langue : C1, C2 recommandé) pour une entrée en 4^e année*
 2. *M1 Master LEA ou tout diplôme jugé équivalent (avec un bon niveau de langue : C1, C2 recommandé) pour une entrée en 5^e année*

- **Avoir un projet professionnel :**
 1. *lié aux langues, à l'international, à la traduction, l'interprétation de liaison*
 2. *identification des débouchés de la formation choisie dans la lettre de motivation*

- **Avoir 2 ou 3 langues de travail parmi les suivantes :**
 1. *français obligatoire*
 2. *anglais obligatoire*
 3. *allemand ou espagnol ou italien*

- **Accepter le contrat d'études (document remis en début d'année universitaire) indiquant :**
 1. *la liste des éléments pédagogiques devant être validés*
 2. *l'acceptation du règlement intérieur, du règlement pédagogique et des cahiers de charges*

- **Être affilié(e) à un régime de Sécurité Sociale**

- **Régler les frais de scolarité**

La procédure d'admission

Étape 1 : candidature

Le candidat à l'admission **en 4^e ou 5^e année** envoie **avant le 15 juin** une candidature en ligne constituée des pièces suivantes :

- **[Formulaire de candidature](#)**
- Relevé de notes du bac
- Bulletins du supérieur (relevé de notes)
- Attestation provisoire de réussite
- Curriculum vitae (en français)
- Lettre de motivation (en français)
- Toute preuve de niveau linguistique (test, diplôme, recommandation)
- Fiche de suivi de la recherche d'entreprise à intégrer dans le formulaire de candidature, uniquement pour les candidatures à l'alternance

En cas de problème technique pour l'envoi du formulaire en ligne, le dossier avec l'intégralité des éléments demandés doit être envoyé à l'adresse suivante :
estriadmission@univ-catholyon.fr

Un candidat admissible ou admis une année et n'ayant pas donné suite à son inscription doit se soumettre à nouveau à la procédure d'admission pour intégrer la formation ultérieurement.

N.B. : la candidature est valable un an.

Étape 2 : admissibilité

Le jury d'admission de l'ESTRI étudie le dossier sur la base **des résultats académiques obtenus, des appréciations éventuelles, du projet indiqué dans la lettre de motivation et de l'adéquation du profil du candidat** aux compétences visées par le parcours de formation.

L'ESTRI communique au candidat un résultat d'admissibilité : admissible, réorienté (vers une autre année, un autre parcours de formation de l'ESTRI) ou refusé (avec éventuellement dans ce cas une préconisation d'orientation autre). Ce résultat est communiqué par email.

Le jury d'admission de l'ESTRI se réunit 1 fois par mois de mars à juillet. Les dossiers déposés **avant le 15 du mois** recevront la décision du jury (candidature admissible ou refusée) **à la fin du mois**, accompagnée de la date et de l'horaire de l'entretien avec le jury d'admission, si le candidat est déclaré admissible.

Exemple n°1 :

- 1. Je dépose mon dossier de candidature entre le 1^{er} et le 15 mars*
- 2. Je reçois une réponse d'admissibilité (admissible ou refusée) de l'ESTRI par mail aux alentours du 30 mars, accompagnée de la date et de l'horaire d'entretien avec le jury (si je suis admissible)*

Exemple n°2 :

- 1. Je dépose mon dossier de candidature entre le 16 mars et le 31 mars*
- 2. Je reçois une réponse d'admissibilité (admissible ou refusée) de l'ESTRI par mail aux alentours du 30 avril, accompagnée de la date et de l'horaire d'entretien avec le jury (si je suis admissible)*

Étape 3 : entretien

En même temps que la réponse à sa candidature, le candidat admissible reçoit dans le mail **la date et l'horaire** pour **un entretien de 20 min** devant un jury de 2 personnes appartenant à l'école.

Lors de la 1^{re} partie de l'entretien, l'étudiant expose son projet professionnel, son parcours académique et ses motivations pour intégrer le parcours de formation.

La 2^e partie de l'entretien est consacrée à un échange avec le jury.

L'entretien se déroule **en français** et se termine par **un test de traduction** sur chacune des langues étrangères de travail.

Étape 4 : décision du jury d'admission

La décision finale du jury est transmise au candidat dans **un délai de 15 jours** après l'entretien.

Pour le candidat en alternance, l'admission définitive est conditionnée par **la signature d'un contrat d'alternance avec une entreprise ou organisation**.

Dans cette optique, l'ESTRI propose aux candidats admis en alternance un accompagnement dans leurs démarches de recherche d'entreprise.

Si le candidat ne trouve pas d'entreprise **avant le 30 novembre**, il a la possibilité d'intégrer le parcours sous statut Étudiant.

Étape 5 : inscription finale

L'inscription administrative et pédagogique du candidat admis peut se réaliser **en ligne ou sur rendez-vous** auprès du secrétariat : estriadmission@univ-catholyon.fr au plus tard **un mois après l'envoi de l'avis d'admission**.

Inscription

[Je candidate](#)

Coûts de la formation

Les frais de scolarité sont calculés en fonction de votre quotient familial + frais de stage.

[En savoir + sur les frais de scolarité](#)

Bourses d'études

Tous les parcours proposés à l'ESTRI sont habilités à recevoir des boursiers de l'Enseignement Supérieur :

- La bourse du CROUS, sur critères sociaux. Chaque année à partir du mois de janvier, vous pouvez faire votre demande directement sur le site www.crous.fr.
- L'Université Catholique de Lyon accorde également des bourses : la Bourse Accueil (pour la 1^{ère} inscription à l'UCLy) et la Bourse Poursuite d'Études (à partir de votre 2^e année au sein de notre établissement).
- Les mobilités internationales sont éligibles aux bourses Erasmus (financées par l'Europe) et éligibles aux BRMI (Bourses Régionales de Mobilité Internationale) financées par la région Auvergne Rhône-Alpes.

[En savoir + sur les bourses](#)

Les + de la formation

**2 ou 3 langues
de travail**

**2 stages de
longue durée**

**80%
d'intervenants
professionnels**

Contactez-nous

04 72 32 50 12

Lundi - Vendredi, 9h - 18h

Campus Saint-Paul

10, place des Archives - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Carnot

23, place Carnot - 69002 LYON

Métro Perrache (ligne A)

Tramways T2 et T1

Campus Alpes Europe

25 rue de la Cité - 74000 ANNECY